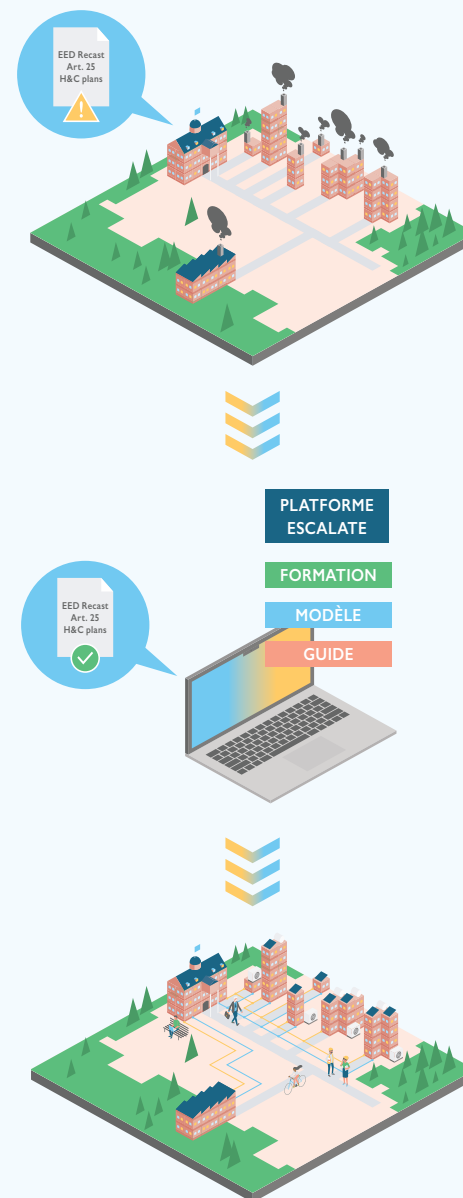


Le **projet ESCALATE**, financé par le programme européen LIFE, est conçu pour accélérer la transition énergétique propre dans les villes européennes. Sa mission principale est d'aider les communes de plus de 45 000 habitants à élaborer des plans locaux de chaleur et de froid efficaces, conformément à l'article 25 de la dernière directive européenne sur l'efficacité énergétique (DEE).

De nombreuses villes manquent d'expertise technique, de ressources financières et de capacité institutionnelle pour élaborer de tels plans. Pour combler ce manque, ESCALATE met en place un programme de formation, un modèle et un guide pour développer des plans locaux de chaleur et de froid, et forme six agences régionales de l'énergie afin qu'elles deviennent des experts dans la planification (en Croatie, France, Grèce, Italie, Pologne et Slovaquie). Celles-ci vont élaborer 12 plans locaux de chaleur et de froid avec des villes pilotes, bénéficiant de l'assistance technique de l'équipe ESCALATE et fournissant un retour d'expérience sur l'offre de formation. Tous les supports de formation et de renforcement des compétences seront rendus publics. Les agences formées pourront partager leur expertise avec d'autres agences de l'énergie dans leur pays, et l'équipe ESCALATE mobilise un vaste réseau de parties prenantes pour diffuser les résultats, sensibiliser à l'offre de formation et favoriser son adoption à grande échelle dans toute l'UE. Deux autres pays (Autriche et Allemagne) participent à un dialogue politique local-national et à l'évaluation du rôle des communautés énergétiques et des initiatives menées par les consommateurs.

ESCALATE permet ainsi aux communes de planifier de la chaleur et du froid plus propres et plus économes en énergie.



ESCALATE crée une méthodologie unifiée et un programme de formation complet afin de renforcer les capacités des agences régionales de l'énergie dans l'élaboration de plans locaux de chaleur et de froid, conformément à l'article 25 de la dernière directive européenne sur l'efficacité énergétique (DEE).

ESCALATE va accélérer la transition énergétique propre en soutenant l'élaboration de plans locaux de chaleur et de froid durables dans les villes et régions d'Europe.

Figure 1: ESCALATE accélère la transition énergétique grâce à un guide, un modèle et une formation.

» OBJECTIFS D'ESCALATE ET SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS:

- Développement d'une méthodologie et d'outils :** ESCALATE fournit une méthodologie organisée en plusieurs modules, accompagnée d'outils prêts à l'emploi – y compris un guide, un modèle pré-rempli et une formation vidéo – pour aider les collectivités à élaborer efficacement leurs plans locaux de chaleur et de froid, avec une complexité réduite.
- Renforcement des capacités et soutien d'experts :** une plateforme en libre accès propose des formations ciblées et des ressources pour les collectivités, les agences de l'énergie et autres parties prenantes. Six agences régionales de l'énergie sont formées et soutenues pour agir comme pôles locaux, aidant les municipalités sur des aspects techniques tels que la collecte de données et l'engagement des parties prenantes.
- Mise en œuvre et application pratique :** ESCALATE collabore directement avec 12 villes pilotes pour rédiger et soumettre des plans de chaleur et de froid conformes aux exigences de la DEE, offrant ainsi une application concrète et un retour d'expérience permettant d'affiner la méthodologie développée.
- Communication et alignement politique :** à travers une campagne d'information coordonnée, ESCALATE sensibilise à la planification de la chaleur et du froid et garantit son intégration efficace à différents niveaux, favorisant l'alignement politique aux niveaux local, régional et national. Des notes d'orientation politiques et des ateliers avec les parties prenantes renforcent sa visibilité et son intégration dans des stratégies énergétiques plus larges.
- Durabilité et impact à long terme :** les résultats du projet sont conçus pour être réutilisables, évolutifs et intégrés aux cadres politiques. Cela crée une valeur durable et permet la réplication au-delà de la durée de vie du projet.
- Contribution aux objectifs climatiques :** en permettant aux collectivités de mettre en œuvre des plans de chaleur et de froid efficaces, ESCALATE soutient des réductions significatives de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, en particulier dans le secteur du bâtiment.

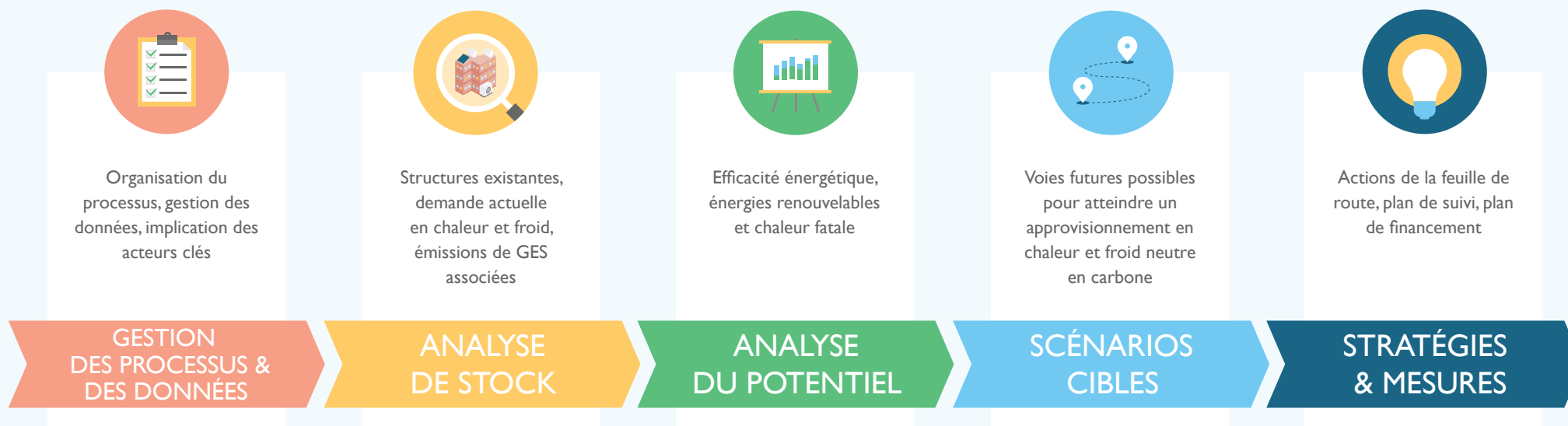
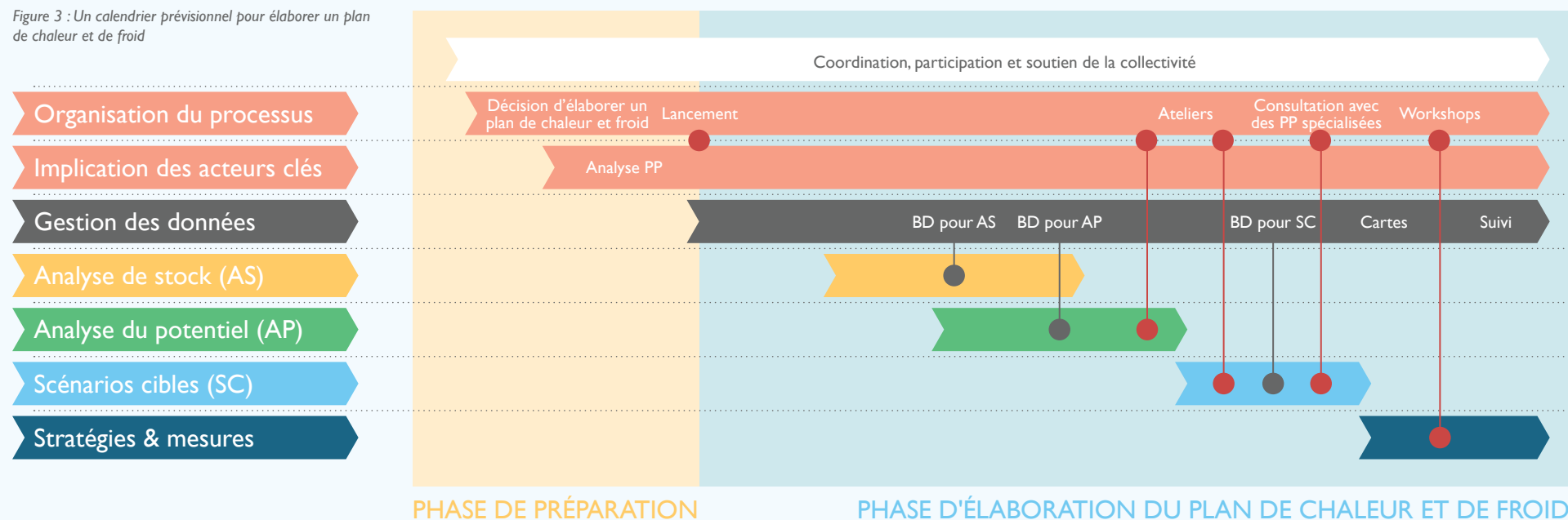


Figure 2: Les cinq étapes pour élaborer un plan de chaleur et de froid

Figure 3 : Un calendrier prévisionnel pour élaborer un plan de chaleur et de froid



Abréviations: BD = base de données, PP = parties prenantes

» COMMENT UN PLAN DE CHALEUR ET DE FROID EST GÉNÉRALEMENT MIS EN PLACE

Il existe généralement cinq étapes dans l'élaboration d'un plan de chaleur et de froid, comme indiqué dans la figure 2. De la décision initiale de lancer le processus de planification jusqu'au document final, il faut compter environ un à deux ans. Toutefois, cette durée dépend fortement de votre situation spécifique.

ESCALATE a débuté en septembre 2024 et se poursuivra jusqu'en août 2027. Il est dirigé par l'IREES (Institut pour l'efficacité des ressources et les stratégies énergétiques à Karlsruhe, Allemagne), avec la participation des agences régionales, d'IEECP, d'Energy Cities, de l'AESS, de REVOLVE, d'AURA EE, d'ENERGAP, du MAE, de REGEA, de l'ENC et du SCN.



Visitez escalate-project.eu pour en savoir plus !

- › Budget: € 1,749,231.84
- › Pays impliqués : 10
- › Nombre de partenaires : 11
- › Durée : 36 mois

Pour plus de détails sur les partenaires et le budget, veuillez consulter la [base de données publique LIFE](#).

Des questions ? Contactez les coordinateurs.

- › Catrice Christ, IREES c.christ@irees.de
- › Nico Ulmer, IREES n.ulmer@irees.de



Cofinancé par
l'Union européenne

Cofinancé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni CINEA ne peuvent en être tenues responsables.